Le championnat organisé par l'IRCR est ouvert à toutes et tous, quel que soit l'âge ou le niveau de pilotage. Que vous soyez un/une débutant(e), participant à votre première course, ou un/une pilote plus expérimenté(e), ces courses sont faites pour vous. Le règlement - motorisation volontairement raisonnable, pneus imposés, produits à pneus fournis par l'organisation - ainsi que le format de course ont été ajustés aux fils du temps afin que vous puissiez avoir un maximum de plaisir en pratiquant votre hobby.

## CATÉGORIES

Tarifs par manche et par catégorie : 30 CHF / junior (16 ans révolus) 15 CHF. Le montant de l'inscription donne droit à l'accès à la piste pour entraînement le samedi après-midi et à la participation à la course le dimanche.

### TouringCar 1/10°

| Motorisation | ESC & Batterie | Pneus | Traitement |
|---|---|---|---|
| >= 17.5T EFRA | Open / 2S | Hudy C3-28 (803053) | MR33 V5 CARPET |

### TouringCar 1/10° Junior Team (sous catégorie)

| Motorisation | ESC & Batterie | Pneus | Traitement | Âge |
|---|---|---|---|---|
| >= 17.5T ou moteur d'origine fourni avec la voiture | Open / 2S | Hudy C3-28 (803053) ou pneus d'origine fourni avec la voiture | MR33 V5 CARPET | <16 ans |

Le traitement à pneus est imposé et fourni par l'organisateur. Aucun autre produit n'est autorisé. Le traitement doit être appliqué sur les pneus dans la zone prévue à cet effet et les pneus doivent être secs avant toute utilisation en piste afin de préserver la moquette. Une attention particulière doit être appliquée pour les pneus mousses afin qu'ils soient complètement exempts de traitement.

Les nettoyants à pneus sont autorisés dans la gamme de nettoyants pour frein à disque uniquement (p.ex. Wurth). Les autres marques sont autorisées cependant les pilotes doivent présenter à l'organisateur le produit avant utilisation.

## MATÉRIEL

- Échelle 1/10.
- Type 4×4, 4×2 traction ou propulsion.
- Châssis Touring Car.
- Motorisation Brushless type 540 (ou Brushless ou Brushed de puissance équivalente ou inférieure).
- Batterie 2S 7.4V/7.6V (Charge 8.40V avec un courant de charge au maximum de 12A et décharge au maximum à 10A) / LiPo avec marquage CE et boîtier de protection.
- Fréquence 40 Mhz (2 au mini.) ou 2.4 Ghz.
- Poids minimum Touring Car: 1280g.
- Dimension Largeur max : Touring 190mm - Longueur max 500mm
- Aileron Touring Car : Fixé au capot arrière, il ne doit pas dépasser la largeur et la hauteur de la carrosserie (dépassement arrière : 10mm max.), aileron d'origine excepté
- Garde sol au minimum: Touring Car : 5mm.
- Antenne souple uniquement. Antenne rigide interdite.
- Électronique: Les aides au pilotage sont interdites (p.ex gyro).

## CHAMPIONNAT

Le classement se fait selon la règle suivante : 1er, 100 points / 2ème, 99 pts / 3ème, 98 pts / 4ème, 97 pts… La moins bonne manche de chaque pilote est retirée, puis les résultats de chaque manche sont additionnés.

Pour les pilotes Juniors ainsi que les sous-catégories, un classement séparé est calculé.

## DÉROULEMENT DES COURSES

Pour chaque course, un directeur de course est nommé (il peut être "pilote"). Un médiateur des pilotes sera également nommé au briefing. Toute réclamation doit être formulée au médiateur, lui seul pourra discuter du cas avec le directeur de course.

Un chronométrage à puces doit être installé, ainsi qu'un poste de contrôle. La remise des prix doit avoir lieu dans la demi-heure suivant la fin de course.

Après chaque manche, les voitures et les radiocommandes sont déposées sur la table de contrôle et les pilotes se rendent à leur poste de ramassage dans les 2 minutes suivantes. Les organisateurs vérifient leur présence pour le ramassage, 30 secondes avant le départ.

En cas de manquement, les organisateurs se donnent le droit d'appliquer des sanctions. Chaque pilote doit effectuer le ramassage des voitures de la manche suivant la sienne. Il pourra récupérer son matériel ensuite. Pour le ramassage, des volontaires peuvent s'annoncer à l'organisateur. Un pilote dans l'incapacité de ramasser peut se faire remplacer ou être assigné d'office au comptage ou aux contrôles.

Pour des raisons de sécurité, les pilotes doivent porter des chaussures solides. Les pilotes qui ne portent pas de chaussures adaptées ne doivent pas ramasser et doivent trouver une personne pour les remplacer.

Pour chaque départ, les pilotes doivent se référer à l'horaire affiché. Tout changement d'horaire sera annoncé par l'organisateur. Le départ étant donné à l'heure annoncée, chaque pilote doit s'organiser afin d'être prêt. Seule l'horloge de la piste, s'il y en a une, fait foi. Sinon, l'horloge de l'ordinateur de comptage est prise en considération.

Courses : Trois ou quatre qualifications avec classement aux points déterminent le classement des finales. Deux ou trois finales, classement aux points soit la meilleure, soit somme des deux meilleures (si trois finales). 10 pilotes maximum et avec une durée de 5 minutes.

Si le temps le permet, des manches d'essais libres peuvent être organisées le matin.

## CONTRÔLE TECHNIQUE

Un contrôle technique peut être organisé à n'importe quel moment durant un événement. Il peut être annoncé ou non. Les pénalités de courses sont décidées par l'organisateur. Il peut aller d'un avertissement à l'exclusion de la course.

Le matériel permettant un autocontrôle de la garde au sol sera mis en place. Il est demandé à chaque participant de vérifier sa garde au sol ainsi que le serrage des vis sous le châssis avant chaque manche - idéalement avant de traiter ses pneus.

## STANDS ET PODIUM DE PILOTAGE

Afin d'optimiser le nombre de concurrents lors des événements, la taille des tables maximales acceptées est de 130x80cm.

Afin de pouvoir entendre les consignes du directeur de course et ne pas déranger les autres pilotes, les casques audio ainsi que les casques-micro bi-directionnels sont interdits sur le podium de pilotage.

## AUTRE

Les pilotes participent aux compétitions organisées par le IRCR sous leur propre responsabilité. Ils portent seuls la responsabilité juridique en matière civile et privée concernant les dommages causés par eux-mêmes et leurs autos. Les pilotes renoncent, par leur inscription à l'événement, à toutes demandes d'indemnisation ou à tous recours contre le club IRCR, son comité, les volontaires, les riverains et toute autre personne liée à l'organisation et à la tenue des compétitions.

En cas de doute, seule la dernière version du présent document fait foi.